

# FORMATION PRÉVENTION

<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	✓ Être capable de mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
<b>PUBLIC CONCERNE</b>	✓ Tout public
<b>PRE-REQUIS</b>	Aucun
<b>MODALITES D'ORGANISATION :</b> <b>DUREE DE LA FORMATION EFFECTIF DELAI D'ACCES</b>	Durée : 4 heures Effectif : entre 4 et 10 personnes Délai d'accès : 24 heures minimum
<b>LIEU DE FORMATION</b>	<b>MAGER PRO</b> – 1 Impasse du Marraud – 10600 Barberey-Saint-Sulpice
<b>MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES</b>	✓ Exposé et documentation ✓ Cas pratique
<b>PROFIL DU/DES FORMATEUR(S)</b>	Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations. Le formateur est désigné en fonction des plannings.
<b>MOYENS TECHNIQUES</b>	- Salle, - Remise d'un livret de formation
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	Une attestation sera délivrée à toute personne qui aura suivi la formation d'une façon active et participative.
<b>TARIF</b>	Nous consulter
<b>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES</b>	Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation, sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
<b>CONTACT</b>	✓ Service administratif : 03.25.73.58.85

**CONTENU DE LA FORMATION****Situer son rôle dans l'organisation de la prévention de l'entreprise**

- Appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise
  - Appréhender les notions de danger, situation dangereuse, dommage, évènement dangereux, accident du travail (AT) et maladie professionnelle (MP), ...
  - Identifier la nature et l'importance des AT et des MP dans son entreprise, dans la branche professionnelle et/ou au plan national
- Se situer en tant qu'acteur de la prévention
  - Connaître l'articulation de son action avec les autres acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise
  - Positionner son action dans l'organisation de la prévention de son entreprise

**Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention**

- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
  - Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée.
  - Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.
  - Imaginer, à partir de ces observations, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des dommages liés aux dangers identifiés.
- Supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
  - Supprimer ou faire supprimer les dangers ou isoler les personnes, dans une situation de travail dangereuse, en proposant des actions de prévention
  - Définir, à défaut, des actions de protection permettant d'éviter ou de limiter le dommage

**Informar les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)**

- Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre